

M. l'Orateur, quels sont, en résumé, les griefs de l'honorable député de Simcoe-nord contre les Canadiens-Français et la race française, non seulement dans la province de Québec, mais contre le petit nombre de ceux de notre nationalité qui ont tenté fortune dans les prairies de l'ouest? L'honorable député veut à tout prix faire des contrées de l'ouest ce qu'il appelle un pays britannique. Mais est-ce que la province de Québec n'est pas un pays britannique? Est-ce que dans cette province nous ne sommes pas des sujets de Sa Majesté, comme le sont les citoyens de la province d'Ontario? Et comme le seront ceux du Nord-Ouest, fussent-ils tous Saxons comme l'honorable député de Simcoe-nord le désire.

Je ne vois pas quelle différence il y a entre un sujet anglo-saxon ou un sujet anglais, d'origine canadienne-française. Je ne vois pas quelle différence il peut y avoir dans l'esprit des hommes d'Etat anglais,—aux yeux des amis de l'empire,—entre un sujet britannique d'origine française, ou irlandaise, ou écossaise, ou même un des sujets de Sa Majesté dans la vaste colonie des Indes Orientales, et un Saxon comme l'est l'honorable député de Simcoe-nord. Tous, nous sommes sujets du même empire, tous, nous sommes citoyens du même empire, et comme tels, nous devons avoir des droits égaux.

M. l'Orateur, on a fait un grand usage du mot "british" durant ce débat, et j'ai remarqué surtout que l'honorable député d'Albert (M. Weldon) dans un langage modéré, mais en même temps injuste, a, en quelque sorte, profané cette noble expression. Tout sujet de l'empire britannique, à quelque race et à quelque nationalité qu'il appartienne, peut s'attribuer le même titre. L'honorable député de Simcoe-nord et le député d'Albert (M. Weldon) ont prétendu que si l'on parlait le français au nord-ouest, ce ne serait plus un pays britannique. Et, disent-ils, les Canadiens-Français ne doivent pas se faire illusion au point de croire que le Nord-Ouest ne doit pas être un pays britannique. Non, M. l'Orateur, nous n'avons jamais été sous l'impression, nous n'avons jamais demandé, et nous serions des plus peînés de la confédération si le Nord-Ouest n'était pas et ne devait pas demeurer pour toujours un pays britannique. Nous voulons autant que l'honorable député d'Albert ou que l'honorable député de Simcoe-nord que le Nord-Ouest demeure une dépendance de la Confédération du Canada, ou, plutôt, fasse partie de la Confédération, et qu'il soit un pays britannique, ne le fût-il que comme la province de Québec, il le serait autant que le pays d'où vient l'honorable député d'Albert. Mais que veut donc dire cette expression: "britannique"? Cela signifie-t-il exclusion pour quelques-uns des sujets de l'empire? Doit-on comprendre par cela: droits inégaux pour quelques sujets de l'empire, ou encore les droits ignorés de quelques sujets de l'empire? Cela signifie-t-il étroitesse de vue? Non, M. l'Orateur. J'ai toujours eu la plus haute opinion des sujets britanniques, et des pays britanniques. J'ai toujours compris que la langue britannique était une noble langue; qu'un pays britannique était un noble pays, où régnait la liberté et les droits égaux. Mais, comme l'entend l'honorable député de Simcoe, est-ce que ce serait des droits égaux, si tous les sujets de l'empire étaient obligés d'adopter les coutumes et la religion ainsi que la langue des honorables députés de Simcoe-nord et d'Albert? Est-ce qu'à

M. DUPONT,

ces honorables députés entendent par droits égaux qu'on ne doive faire que ce qu'ils font, ne penser que ce qu'ils pensent, et n'agir que comme ils agissent? Cette liberté est une liberté qui n'est pas britannique. L'honorable député de Simcoe profane cette noble expression, profane ce noble titre dont est fier tout sujet de l'empire. Il veut lui donner une signification étroite, dont rougirait n'importe quel sujet anglais qui comprend l'importance du titre de sujet britannique.

M. l'Orateur, les honorables messieurs qui partagent l'opinion de l'honorable député de Simcoe-nord semblent croire que, sans unité de langage, un pays est exposé à tous les fléaux; et qu'avec l'unité de langage, un pays est à l'abri de tous les désordres, de tous les malheurs. On a cité la grande République américaine comme étant un pays qui avait extrêmement prospéré, et on a attribué pour ainsi dire toute cette prospérité au fait que les sujets américains jouissent de cette grande prérogative, du grand privilège qui est la marotte de l'honorable député de Simcoe-nord: l'unité de langage. Mais pourquoi, je dirai à l'honorable député, une guerre civile a-t-elle éclaté dans le sein de cette même grande république où, d'après lui, on a l'unité de langage? Pourquoi cette grande guerre civile qui n'a pas de précédent dans les annales des nations modernes, cette grande guerre civile qui a été un des plus grands fléaux du peuple américain a-t-elle éclaté chez une nation où l'unité de langage existait?

M. l'Orateur, les honorables députés qui ont traité si savamment ce sujet, mon honorable ami de Bothwell (M. Mills), l'honorable député d'Assiniboia-ouest (M. Davin), l'honorable député de Durham-ouest (M. Blake) et plusieurs de leurs collègues des deux côtés de la chambre, ont démontré à la dernière évidence que l'on pouvait être une grande nation, que l'on pouvait devenir un grand peuple, tout en n'ayant pas l'unité de religion, ni l'unité de langage, ni l'unité de race. Et à moins de croire que c'est par présomption, ou qu'il est poussé par un mauvais génie, je ne puis comprendre ce qui porte l'honorable député à persister dans cette croisade en face de la vérité historique, en face des précédents qui ont été mis devant ses yeux et que l'honorable député aurait dû connaître avant qu'ils lui eussent été exhibés par ses collègues; car tout le monde sait que l'honorable député est un homme d'une grande habileté, un homme instruit, un homme qui a étudié. Mais nonobstant tout cela, comme un aveugle, comme un sourd, il crie sans cesse que sans l'unité de langage, il est impossible ou presque impossible à ce Canada que nous aimons tant, et que nous chérissons, de devenir un grand pays.

M. l'Orateur, je dis que l'honorable député est injuste à notre égard. Je le demande à cette chambre, je le demande à tout homme impartial: que serait le Canada aujourd'hui, sans le concours de la nationalité française dans toutes les grandes questions que le gouvernement actuel et celui qui l'a précédé ont décidées? Quel est celui qui a poursuivi avec le plus de persévérance, l'acquisition de ces grands territoires à propos desquels l'honorable député de Simcoe-nord nous fait des querelles aujourd'hui? N'est-ce pas sir Georges Etienne Cartier, l'un des anciens collègues de l'honorable premier ministre actuel? La province de Québec, M. l'Orateur, n'a-t-elle pas payé sa large part, tant pour l'achat du Nord-Ouest, pour la construction du Pacifique,